

REGLEMENT « LA RUE AUX ENFANTS »

**A remplir, dater, signer et déposer avec la fiche de candidature
à votre Mairie de Quartier ou à renvoyer par email : fdelannay@ville-roubaix.fr**

RUE :

Située entre le N° (ou la rue) :

Et le N° (ou la rue) :

À Roubaix.

**Tout participant aux jeux libres dans la rue est tenu de se conformer aux règles
éditées par le présent code de conduite :**

- Engagement à mettre une barrière à l'entrée et à la sortie de la « Rue aux Enfants », pour fermer la totalité de la rue ou une partie de la rue.
- Engagement à respecter le jour et l'heure auxquels le jeu libre sécuritaire est autorisé (créneau de 3h maximum conformément à l'arrêté).
- Engagement des participants à la vigilance et à la surveillance des enfants ; les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.
- Engagement de courtoisie en matière de partage de la rue avec les automobiles des riverains.
- Les jeux de ballons notamment, ne pourront être autorisés qu'avec l'accord des riverains et en l'absence de voiture.
- Engagement à dégager la rue suite au jeu.
- Engagement à respecter la pratique des jeux libres à l'extérieur des zones comportant des courbes et intersections, pour la sécurité.

**Le présent règlement doit être daté, signé, précédé de la mention « lu et
approuvé », par toutes les familles référentes ou les associations organisatrices du
dispositif Rue aux Enfants.**

Merci de remplir les coordonnées au dos de ce document.

- **Contact principal de la famille :**

Nom :

Prénom :

Adresse exacte (N° et rue) :

Mention : Date :/...../.....

Signature :

- **Contact principal de la famille :**

Nom :

Prénom :

Adresse exacte (N° et rue) :

Mention : Date :/...../.....

Signature :

- **Contact principal de la famille :**

Nom :

Prénom :

Adresse exacte (N° et rue) :

Mention : Date :/...../.....

Signature :

- **Contact principal de la famille :**

Nom :

Prénom :

Adresse exacte (N° et rue) :

Mention : Date :/...../.....

Signature :

Le nombre de famille n'est pas limité.